

COMMUNIQUE DE PRESSE

Un étudiant, une bourse, un mentor : 21 « *Trajets d'Avenir* » soutenus par la Fondation RATP

Au travers de son programme « *Trajets d'Avenir* », la Fondation RATP propose depuis la rentrée de septembre à 21 jeunes étudiants talentueux, issus de milieux modestes, d'accéder à des études longues ou à des filières d'excellence. Pour cela, il a été mis en place un système de bourses avec soutien pédagogique, doublé d'un système de mentorat assuré par l'entreprise.

Ce dispositif novateur et réalisé en partenariat avec HEC et l'Université de Cergy-Pontoise a pour objectif de promouvoir l'égalité des chances.

Le 4 novembre prochain, une rencontre organisée à la Maison de la RATP réunit les étudiants boursiers et leurs mentors. La signature d'une charte entérine l'engagement réciproque de chaque binôme.

Une initiative originale basée sur la solidarité et l'échange

Le programme « *Trajets d'Avenir* » de la Fondation Ratp repose sur le principe : « *un étudiant, une bourse, un mentor* ». A la suite d'une sélection sur dossier, 21 jeunes étudiants, issus prioritairement des quartiers franciliens – aux revenus modestes – bénéficieront durant 3 ans d'une aide financière, complétée d'un système de mentorat. Ce programme boursier de la Fondation RATP contribue à l'égalité des chances et créé un « pont » entre le monde de l'enseignement supérieur et celui de l'entreprise.

Parce que chaque étudiant, à l'issue de ses études, fera son entrée sur le marché du travail, la Fondation RATP a souhaité, en complément d'une aide financière, offrir à ces jeunes le regard avisé et expérimenté d'un « mentor ». Durant trois ans, chaque étudiant formera un binôme avec un cadre de la RATP, qui aura pour mission de le conseiller, le motiver et lui donner les clés pour mieux appréhender le monde professionnel.

« *Trajets d'Avenir* » : l'aboutissement d'une réflexion à trois voix

« *Durant plusieurs mois, nous avons travaillé en parfaite complémentarité pour faire aboutir ce projet. Une Université, une Grande école et une entreprise ont uni leurs efforts pour favoriser l'égalité des chances, une valeur fondatrice de notre pacte républicain.* » explique Pierre Mongin, PDG de la RATP. Pour cette première édition de « *Trajets d'Avenir* », le programme boursier repose sur le choix de deux filières : classes préparatoires Economiques et Commerciales accompagnées par HEC et un cursus Scientifique en partenariat avec l'Université de Cergy-Pontoise.

Dans le cadre du dispositif proposé par HEC, 15 jeunes bénéficieront d'un financement par la Fondation RATP durant leurs trois premières années d'études, servant à alléger les frais d'hébergement ou d'internat.

Le dispositif élaboré avec l'Université de Cergy-Pontoise concerne 6 jeunes n'ayant pu bénéficier de l'aide financière du CROUS, en raison d'un dépassement limité des critères sociaux d'attribution. Toutefois, la situation de ces jeunes leur permet difficilement, sans soutien financier, de poursuivre des études supérieures. Ainsi, la Fondation, en partenariat avec l'Université de Cergy-Pontoise, a souhaité les encourager dans leur volonté de réussir, en leur attribuant une bourse d'études.

Le mentorat : l'écoute, le soutien... et l'expérience en plus !

« L'originalité de notre démarche tient en effet à ce que l'aide financière proposée par la Fondation se complète d'un accompagnement par des cadres de l'entreprise » commente Florence Rodet, Secrétaire Générale de la Fondation RATP. Un appel a ainsi été lancé auprès des cadres de l'entreprise et de ses filiales pour accompagner les jeunes étudiants. De nombreuses candidatures se sont exprimées, témoignant ainsi de la vitalité des valeurs communes partagées au sein du Groupe. Vingt et un mentors ont été retenus : ils auront, d'une part, à guider l'étudiant qui leur sera confié dans la découverte du monde de l'entreprise, et d'autre part à lui faire bénéficier de la richesse de leur expérience en lui apportant repères, motivation et conseils. « A 20 ans, on ne sait pas forcément ce qu'on veut faire. On a un idéal, mais il est bien de se confronter à la vraie vie de l'entreprise, pour avoir un autre regard, et peut-être, réajuster son projet. On va les aider à assumer leurs choix, les soutenir moralement s'il faut, et montrer qu'on peut évoluer dans une carrière » explique Sophie Desort-Bariller, responsable maintenance au centre bus Quai-de-Seine et mentor de « Trajets d'Avenir ».

Les mentors de la RATP ont suivi une formation assurée par l'IMS (Institut du Mécénat et de la Solidarité), dans le cadre de leur préparation à leur future mission. Ils seront également assistés dans cet exercice, tout au long de l'année, par le département GIS⁽¹⁾ en charge des ressources humaines à la RATP.

Une charte d'engagement pour entériner une collaboration « en tandem »

Pour marquer de manière solennelle les devoirs et attentes réciproques de l'étudiant et du mentor RATP, une charte d'engagement est signée par chaque binôme, dans le cadre de leur première rencontre programmée le mercredi 4 novembre 2009 à 16h00, à la Maison de la RATP - Paris 12^e.

La Fondation RATP

La Fondation RATP soutient des projets placés sous les signes du respect et de l'égalité des chances.

Depuis sa création en 1995, elle a soutenu plus de 500 initiatives concrètes, ancrées dans les quartiers et visant à donner une chance à chacun, quels que soient son origine ou son parcours.

Elle intervient selon trois axes prioritaires :

- **le soutien aux associations de proximité**
- **l'accès à la Culture**
- **et le financement de bourses d'étude, objet du présent programme.**

Contacts presse :

Agence Ek.lectik
Florence Guettier
Tél : 06 33 08 23 54
Email : ek.lectik@club-internet.fr

Fondation RATP
Service Communication
Sophie Gillet
Tél : 01 58 78 36 14
Email : sophie.gillet@ratp.fr

(1) GIS : Direction de la Gestion et de l'Innovation de la RATP

ANNEXE 1 – FICHE DETAILLEE
Les orientations d'enseignement proposées
dans le cadre du programme « Trajets d'Avenir »

Classes préparatoires Economiques et Commerciales accompagnées par HEC

Public concerné :

Les classes préparatoires de trois établissements : le lycée St Exupéry de Mantes la Jolie, le lycée Olympe de Gouges de Noisy le Sec et le lycée Moissan de Meaux

Nombre de jeunes sélectionnés :

15 jeunes

Sélection des jeunes boursiers :

Les élèves y sont sélectionnés par HEC sur proposition du corps enseignant des classes préparatoires et s'orientent vers un diplôme de Grande Ecole HEC.

Frais financés par la Fondation RATP :

Les bourses de la Fondation financent les frais d'hébergement et d'internat ainsi que certains frais scolaires annexes.

Spécificités du dispositif :

Un soutien pédagogique très complet est apporté par HEC comprenant du tutorat, du coaching, l'organisation d'un séminaire de pré-rentrée et des stages linguistiques.

Un effort particulier est porté sur l'individualisation de l'aide à apporter aux boursiers. Cette aide est en effet définie à partir d'un tableau de besoins très précis, élaboré avec les assistantes sociales des lycées.

Durée du soutien de la Fondation RATP :

Le soutien de la Fondation couvrira trois années scolaires : les deux années de classes préparatoires et la première année de cycle supérieur.

Un cursus Scientifique en partenariat avec l'Université de Cergy-Pontoise

Située à 30 minutes de Paris, au cœur d'un pôle économique et d'enseignement supérieur dynamique, l'université de Cergy-Pontoise accueille 17 000 étudiants du DUT au doctorat en passant par la licence, la licence professionnelle et les masters professionnel et recherche. Pluridisciplinaire hors santé, l'université propose une offre de formation attractive et hautement professionnalisée adossée aux activités de recherche développées par 500 chercheurs au sein de 23 laboratoires

Public concerné :

Les étudiants sélectionnés en 2^{ème} année de licence L2 qui s'orientent vers un Master 2 dans des spécialités ciblées par le département GIS et pour lesquels des possibilités de recrutement existent à la Ratp.

Nombres de jeunes sélectionnés :

5 jeunes

Sélection des jeunes boursiers :

Les jeunes boursiers ont été sélectionnés par une commission mixte composée de deux représentants de l'Université de Cergy-Pontoise, d'une représentante de GIS et présidée par M. Alain Bouvier, administrateur de la Fondation.

Frais financés par la Fondation RATP :

Les bourses de la Fondation concernent les étudiants en dépassement de ces plafonds de ressources jusqu'à +15% et sont destinées à financer la scolarité en L3, M1 et M2, sans toutefois excéder les montants maxima versés par le CROUS.

Spécificités du dispositif :

Ces bourses sont destinées à des élèves non boursiers du CROUS parce qu'ils ont dépassé de manière limitée les critères sociaux d'attribution.

A la demande de l'Université de Cergy-Pontoise, un élève supplémentaire, non bénéficiaire d'un financement sera également accompagné par un mentor RATP.

Durée du soutien de la Fondation RATP :

3 ans